

forum de l'autogestion

Information et autogestion Radios libres, locales, municipales

Poitiers : 18 -19 Novembre
**CONVERGENCE
AUTOGESTIONNAIRE**



AOthis, village champignon des environs de Roissy, une radio municipale a émis pour la première fois des locaux de la mairie. C'est dans et pour l'action que l'initiative a été prise par cette municipalité de gauche confrontée à une situation financière catastrophique. Pour la résoudre, le préfet voudrait augmenter les impôts de 22 % et liquider des projets d'équipements sociaux ; en somme faire supporter par les habitants — en majorité travailleurs à Roissy —, les charges d'une ville sans implantation industrielle. Les élus de gauche n'entendent pas capituler devant ces exigences ; il faut donc informer et mobiliser les habitants. Tel sera le rôle de la radio municipale, certes légitime, mais néanmoins pirate. Sa création sera décidée lors d'une assemblée générale de la population réunie par la municipalité pour trouver une solution aux problèmes insolubles de la gestion municipale. C'est donc l'affrontement. « Radio - Othis - Survie » émet tous les soirs des locaux municipaux ; au bout de cinq jours ceux-ci seront envahis par la police qui tentera — sans succès — de saisir l'émetteur.

L'exemple d'Othis est à tous égards symptomatique d'une situation, car six mois après le tournant des législatives, les radios libres, locales ou municipales s'imposent comme l'un des enjeux de la résistance populaire à la politique du pouvoir.

L'année qui a précédé les élections a été marquée par la w des

Les 18 et 19 Novembre (voir «TS » N°795) se tiendra à Poitiers la convergence autogestionnaire, lieu ouvert d'un débat pour tous ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur le sens d'une démarche autogestionnaire. Les thèmes de discussions seront nombreux. « Tribune socialiste » entame la publication d'une série de contributions sur des sujets précis qui seront abordés dans les différents carrefours. ■

émissions pirates. A l'époque, les pouvoirs publics ont un peu laissé faire, créant même une radio pirate giscardienne à Montpellier. C'est que le libéralisme avancé ne devait rien négliger en période électorale qui puisse illustrer son esprit d'ouverture face à la gauche « étatique et collectiviste ». D'autant qu'une défaite électorale devait être envisagée. Or, face à un gouvernement de gauche, la possession par la droite de moyens d'information décentralisés et autonomes pouvait se révéler fort utile. L'élection à peine terminée, l'ambiguïté devait être levée et des mesures adoptées afin de briser toute velléité d'activité des radios libres. A Montpellier « radio fil bleu » se faisait oublier, tandis que partout l'heure était à la répression. Tel est aujourd'hui le problème majeur du mouvement des radios libres.

DES l'origine, celui-ci a été lancé par des militants du « courant critique », tandis que les partis de gauche, défenseurs de toujours du « monopole » ne cachaient pas leurs réticences. Mais la position, maintenant que l'autogestion est à la mode, s'avérait difficile à tenir. Déjà, lors de l'actualisation du Programme commun, l'idée d'une décentralisation « dans le cadre du service public de la radio-diffusion » avait été envisagée pour en confier l'exploitation à des « collectivités territoriales ». Avec « radio monsieur le maire » la gauche esquissait un grand pas vers ce qu'elle entendait par autogestion. La pression des radios libres devait accélérer ce mouvement qui s'est traduit par la proposition de radios locales, formellement indépendantes, mais assurant de fait un monopole municipal en la matière. Un projet de loi du P.C., des propositions parallèles du P.S. cherchaient à donner une base juridique à ce projet de réforme. Parallèlement, des équipes techniques étaient mise en place, certaines commençaient même à émettre, une démarche entreprise auprès du ministre par le maire communiste de Montreuil devait par ailleurs permettre le lancement d'une radio locale dans le respect de la légalité. A toutes ces propositions le pouvoir a opposé un refus catégorique, se réservant l'usage et le contrôle des projets de décentralisation (radios régionales). Aussi le mouvement des radios libres est-il aujourd'hui confronté

à une double interrogation.

- 1) Quelle position adopter face à la position des partis de gauche ?
- 2) Comment contrer la répression gouvernementale et les projets qui la sous-tendent ?

Les deux questions ne sont évidemment pas indépendantes.

La proposition des partis de gauche soulève, de fait, une interrogation majeure quant à la signification et aux fondements de l'autogestion. Quelles structures de pouvoir donner aux services de la « gestion sociale » (information, enseignement, santé...) qui ne relèvent pas directement de l'autogestion dans une société pourtant « autogestionnaire » ? Quelle place et quelle fonction attribuer à l'innovation sociale dans le cadre de l'autogestion ?

LA réponse à ces questions situe précisément la démarche autogestionnaire, à la fois comme refus du libéralisme bourgeois aussi bien qu'en tant qu'alternative aux modèles les plus avancés de la décentralisation étatique (P.C., P.S., tous courants confondus).

L'institution de radios locales ou municipales peut, dans le cadre d'une décentralisation du « service public », ouvrir la voie à la mise en œuvre d'une véritable

gestion sociale. Mais à condition que cette radio se transforme elle-même d'instrument d'information municipal en véritable véhicule du contrôle, et, au-delà, du pouvoir populaire. D'où la nécessité d'une conception de départ incluant déjà des éléments de contrôle populaire (par exemple, liaison avec les comités de quartier). D'où aussi la nécessaire évolution, avec la pratique, du caractère même de la « propriété » de cette radio locale vers des collectivités plus autogérables (quartiers, immeubles, entreprises).

Une telle perspective suppose évidemment que soit maintenue grande ouverte la voie de l'expérimentation sociale. Les débats contradictoires, la répartition équitable des temps d'antenne sur une radio municipale ne sauraient se substituer à la possibilité de création « en coopérative » d'une radio libre.

L'AUTOGESTION se nourrit aussi de la liberté garantie à ceux qui sont différents, minoritaires, et exclut donc l'idée de monopole, même municipal, en matière d'information. La remarque est d'ailleurs de portée plus générale. La propriété sociale (la socialisation) ne saurait se construire sans la convergence — et à terme la fu-

sion —, d'un double mouvement : celui du secteur des nationalisations sous contrôle ouvrier et celui du secteur coopératif, municipal (régies), etc. De même, la gestion sociale de l'information ne saurait s'établir sans le développement des diverses formes de l'appropriation collective.

Or, dans l'immédiat, n'est-ce pas cette unité même qui permettrait de contrer la répression gouvernementale ? Les radios libres, si elles n'élargissent pas leur soutien tout en conservant leur indépendance, risquent aujourd'hui l'échec face à la détermination du pouvoir. Or, les radios municipales apparaissent aujourd'hui comme un allié potentiel qu'il serait puéril d'ignorer et avec lequel le pouvoir pourrait avoir à compter en cas d'extension du mouvement.

Telles sont, entre autres, quelques-unes des questions que nous pourrions traiter à Poitiers à l'occasion du carrefour « Autogestion et information : radios libres, locales et municipales ».

Serge DEPAQUIT. ■